FICHE PROGRAMME

Formation prévention des risques liés à l'amiante
Encadrement technique sous-section 4
Formation préalable

Selon l'Arrêté du 23 février 2012

PUBLICS
Personnel devant prendre des décisions, réaliser des études, conceptualiser des documents techniques ou contractuels, définir, organiser et mettre en œuvre des modes opératoires.

PRE-REQUIS
- Être majeur ;
- Comprendre le français (lu, parlé et écrit) ;
- Avoir une aptitude visée par la médecine du travail de moins d'un an.

DUREE
5 jours – 35 heures

TARIF Inter-entreprises
Information communiquée en amont de la contractualisation dans notre proposition commerciale.

INDICATEUR DE RÉSULTATS
Accessible sur notre site internet :
www.equanime-formation.fr

CONTACT

contact@equanime-formation.fr

Bureau commercial :
09 74 98 41 24
Accueil :
09 73 88 98 84

www.equanime-formation.fr

REFERENT PEDAGOGIQUE
SZTAJNERT Thomas

OBJECTIFS

- Identifier au sein de son activité, les opérations susceptibles d'entraîner une libération de fibres d'amiante ;
- Citer les niveaux d'exposition à l'amiante ;
- Citer les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source ;
- Définir les procédures adaptées aux interventions en ambiance amiantée ;
- Conceptualiser des modes opératoires et les faire appliquer.

DETAIL DU PROGRAMME

- Caractéristiques et propriétés de l'amiante ;
- Effets sur la santé ;
- Analyse des textes en vigueur ; réglementation du travail, réglementation de la santé publique, réglementation de l'environnement ;
- Acteurs de la prévention ;
- Produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante ; localisation, identification ;
- Opérations pouvant entraîner une exposition aux fibres d'amiante ;
- Diagnostics et repérages avant travaux ;
- Dossier technique amiante (DTA) ;
- Evaluation des risques ;
- Choix des techniques d'intervention ;
- Techniques de captage des poussières ;
- Gestion des déchets ;
- Méthodes de travail et procédures adaptées à la protection des opérateurs et de l'environnement ;
- Equipements de protection collective, critères de choix et suivi ;
- Equipements de protection individuelle : contrôle, utilisation, limites, entretien ;
- Etablissement des notices de poste et des modes opératoires ;
- Transmission des informations et des instructions aux opérateurs ;
- Traçabilité des opérations ;
- Conduite à tenir en cas de découverte d'amiante, de situations d'urgence, de situations anormales ;
- Mises en situation sur plateforme pédagogique ;
- Test théorique et pratique de validation des acquis et corrigé.

Informations relatives au registre spécifique

Code de la fiche	Date d'échéance de l'enregistrement	Nom légal certificateur
RS6418	31-12-2025	MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Formation prévention des risques liés à l'amiante
Encadrement technique sous-section 4
Formation préalable

Selon l'Arrêté du 23 février 2012

MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel.

Méthodes pédagogiques :

Alternance de méthode démonstrative et de d'échanges étayés ou d'exercices pratiques par :
Utilisation de supports pédagogiques (PPT, Vidéos, Rallye photos, ...) ;
Etudes de cas ;
Plateforme pratique ;
Equipement de sécurité ;
Retour d'expérience.

Moyens humains :

Pédagogues formés

Moyens techniques :

Un livret pédagogique est délivré aux participants ;
Salles de formations modernes équipées (projecteur, tableau blanc, PC...) ;
Plateforme pratique équipée ;
Equipements individuels.

Modalités d'évaluation :

Evaluation sommative écrite réalisée en fin de stage permet la délivrance d'un avis du formateur sur la capacité à réaliser en sécurité les tâches qui seront confiées au participant.
Correction collégiale par le formateur afin que les participants puissent prendre conscience de leurs erreurs et poser des questions.

En cas de réussite aux évaluations :

Remise d'un certificat de réalisation et une attestation de compétence à l'employeur à l'issue du stage.
Validité : 3 ans.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Lors de nos premiers contacts, nous vous proposerons un entretien afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et de déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place.
Le référent handicap est Cédric CYBULSKI, que vous pourrez joindre au 06 36 22 76 32.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

La validation du respect des prérequis par le candidat est réalisée par l'employeur. En cas de recyclage, la validité du titre en cours est vérifiée par EQUANIME Formation avant de confirmer l'inscription.
L'inscription peut avoir lieu jusqu'à la veille du démarrage de la session sous réserve de places disponibles.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRECIER LES RESULTATS

Afin de permettre de suivre l'exécution de l'action, des feuilles de présence seront signées en salle, chaque demi-journée par les participants et par le formateur.